#### 10 Société et Culture

#### Vie des syndicats/Assemblée générale de la Cosynap et du Bloc syndical de la première heure

# Appel à se désolidariser de la voie de la rue



Joël Ondo Ella s'adressant...

Anita Jordana Tsomba

Libreville/Gabon

Un soutien clair mais assorti de levée par le gouvernement du gel des concours, des avancements, reclassements et titularisation. .

LE Bloc syndical de la première heure et la Confédération syndicale des agents du public et du parapublic (Cosynap) ont tenu une assemblée générale conjointe, samedi

dernier, à l'immeuble interministériel de Libreville.

Occasion pour les leaders syndicaux d'expliquer aux travailleurs venus nombreux la nécessité, sinon le bien-fondé des mesures gouvernementales adoptées le 21 mai dernier, en vue de la rationalisation de la dépense publique. Du toilettage du fichier solde à la réduction de la taille des cabinets ministériels et institutionnels, en pas-

sant par l'application des décotes sur les hauts salaires (plus de 650 mille F.CFA, ces travailleurs ont estimé nécessaires " ces mesures pour la relance économique du pays". Toutefois, les syndicalistes souhaitent la révision de certains points, notamment le gel des concours, des avancements, reclassements et titularisations pour une durée de trois ans. Ils ont appelé le gouvernement à revenir sur cette mesure,

"parce que nuisible pour les agents lambda, comme pour les étudiants encore en formation". Les partenaires sociaux ont aussi appelé les pouvoirs publics à mieux peaufiner la question du pointage des agents publics au sein des administrations. Ceci, par la nécessité, pour l'Etat, de trouver des bureaux à ces travailleurs qu'il souhaite voir en poste. Mais, pour parvenir à ces résultats, "la solution n'est pas dans la rue, mais dans la négociation, autour d'une table, avec le gouvernement", a martelé Joël Ondo Ellla de la Cosynap. Les leaders syndicaux Pierre Mintsa et Aminata Ndzomba sont allés dans le même sens. Autant dire que leurs avis tranchent avec des sons de cloches de certains regroupements de travailleurs, dont la confédération Dynamique syndicale unitaire (DU). Lequel regroupement semble parti pour une opposition fron-

tale avec ces mesures gouvernementales, et a ainsi appelé les siens à une marche de protestation «pacifique» ce lundi 13 août 2018, une marche finalement non autorisée (lire par ailleurs). La Cosynap et le Bloc syndical de la première heure ont d'ailleurs appelés les travailleurs «à la vigilance», et à se désolidariser de la voie de la rue. Car, la rue n'apporte, très souvent, que le feu et les pleurs, ont-ils estimé.



...à ses camarades syndiqués.

#### Dynamique unitaire

## La marche n'aura pas lieu

AJT

Libreville/Gabon

PRÉVUE pour ce lundi 13 août, la marche de protestation pacifique des syndicats des personnels de la Fonction publique dont la Dynamique unitaire (DU), le Symefoga (fonctionnaires du secteur Santé), le Syprocom (Communication), Samtac (Transports et aviation civile), le Synafopra (Fonction publique et de la réforme administrative) n'aura finalement pas lieu à Libreville comme dans tous les chefs-lieux de province. Pour cause, le ministère de l'Intérieur n'a pas accédé à la demande d'encadrement de ladite marche, sollicitée par ces mouvements syndicaux. L'information a été donnée à la faveur d'une assemblée générale tenue samedi dernier à Libreville.

En effet, dans une correspondance datée du 10 août, en réponse à la demande d'encadrement de la manifestation faite le 31 juillet par les quatre organisations syndicales, "le ministre de l'Intérieur n'a pas jugé opportun de l'organiser pour le moment. Le refus du ministre de l'Intérieur se justifierait par le fait que depuis le 6 août, les mesures d'austérité qui sont à l'origine de l'annonce de cette marche, sont actuellement en examen à la Cours constitu-



Une récente assemblée générale de Dynamique unitaire à Awendjé.

tionnelle. Ce, à la demande même des-dits syndicats qui ont appelé l'Institution a trancher après l'audition des deux parties en conflit", a indiqué Louis-Patrick Mombo, un des leaders de Dynamique

unitaire.

Par ailleurs se défendant de remettre en cause le droit de manifester des syndicats l'ayant sollicité, le ministre d'Etat Lambert-Noël Matha invite les syndicalistes à "surseoir

sine die cette marche iusau'au rendu de la décision de la Cour constitutionnelle". Mais, qu'à cela ne tienne, alors que le refus de manifester leur est opposé, les quatre centrales syndicales se disent "surprises" par l'argument brandi par le ministre de l'Intérieur et les gouvernants pour motiver leur refus. Ils assurent, toutefois, que leur action à la Cour constitutionnelle et leur marche "ne sont nullement liées". Et, dénoncent par ailleurs "la violation par le ministre de toutes les lois consacrant le droit aux réunions et aux manifestations publiques en République gabonaise et sur le plan international".

Pour la suite, les syndicalistes ont prévu une rencontre dans les prochains jours afin de décider de la conduite à tenir, selon M. Mombo joint par notre rédaction hier.

### Appel à la marche de Dynamique unitaire

#### Non à la rue!

Juste.Kombil.Moussavou

Libreville/Gabon

L'UNANIMITÉ ne semble pas de mise dans le monde syndical gabonais après l'appel à la marche des agents publics programmé par Dynamique unitaire (DU) ce lundi. Et pour cause, dans une déclaration rendue publique, samedi, au quartier Alibandeng dans

le 1e arrondissement de la commune de Libreville, le Collectif des leaders libres des agents de l'État (CLAE), par la voix de sa porte-parole. Octavie Abessolo Nguema, s'est déclaré hostile " à la tenue de cette marche" au motif qu'elle serait " inoppor-tune et irresponsable". En clamant haut et fort " Non à la rue! Non au bras de fer avec l'État!".

À l'entendre, cette hosti-



lité est d'autant justifiée qu'il serait " souhaitable de privilégier la voie de la négociation". Dans cette optique, elle a suggéré " la création d'une plateforme de discussion entre partenaires sociaux, qui permettrait d'harmoniser

La porte-parole du Collectif des leaders libres des agents de l'Etat, Octavie Nguema Abessolo, lors de sa déclaration.

nos points de vue suivis de la rédaction d'un cahier des charges qui sera soumis ou présenté au gouvernement lors de la rencontre des négociations que nous appelons tous de nos vœux sincères" . Et d'ajouter : " DU ne devrait pas se prévaloir du statut de porte-étendard de l'ensemble des structures syndicalistes du pays, en incitant les pères et mères de famille à in-